

**Sophie Crozier** est médecin, neurologue, praticien hospitalier temps plein dans le service des Urgences cérébrovasculaires du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (GHPS) à Paris, APHP, depuis 2002. Elle est spécialisée en neurologie vasculaire et son activité clinique est principalement consacrée à la prise en charge des patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux.

Elle a par ailleurs entrepris une formation en éthique et philosophie (master à Paris Sud en 2006) et a soutenu sa thèse de science en éthique médicale en 2012 (qui a reçu le prix Pierre Simon en 2014). Son champ de recherche est celui de la réflexion éthique dans les situations médicales complexes et graves (limitations et arrêt de thérapeutiques actives dans les situations de fin de vie, allocation de ressources rares...). Elle a obtenu un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) national en 2008 sur le thème de la démarche palliative à la phase aiguë des AVC graves.

Elle est par ailleurs présidente du comité local de soins palliatifs du GHPS, membre de la commission médicale d'établissement (CME) de l'APHP depuis 2012, présidente du comité d'éthique de la société française de neurovasculaire (SFNV), et membre de l'équipe d'accueil EA 1610, ES3, Ethique, Sciences, Santé et Société de l'université Paris Sud. Enfin, elle a coordonné le groupe éthique lors du plan AVC en 2009.